

SERIE 1. LES AMORTISSEMENTS**Exercice 1**

Quel est le taux d'amortissement constant d'immobilisations dont les durées sont les suivantes ?

- 20 ans
- 10 ans
- 6 ans et 8 mois
- 5 ans

Exercice 2 : Compléter le tableau d'amortissement suivant selon le mode linéaire :

| Matériel : Camion | | Valeur d'acquisition : 192 000 TTC | | |
|-------------------------------|----------------------|------------------------------------|-----------------------|-------------------|
| Date d'acquisition 01/01/2000 | | Durée d'utilisation : 4 ans | | |
| Années | Base d'amortissement | Amortissement | Amortissement cumulés | V. nette d'amort. |
| 2000 | | | | |
| 2001 | | | | |
| 2002 | | | | |
| 2003 | | | | |

Exercice 3 :

Le 01/01/2000 l'entreprise ZIRAR a acquis les immobilisations suivantes (hors taxes)

- Immobilisations en non-valeurs
Frais de constitution60 000
- Immobilisations incorporelles
Fond commercial600 000
- Immobilisation corporelles
Bâtiments.....900 000
Matériel et outillage.....250 000
Matériel de transport.....140 000
Mobilier de bureau.....86 000
Matériel informatique.....64 000

TAF :

Sachant que : L'entreprise ZIRAR utilise pour ses immobilisations l'amortissement constant à l'exception du matériel et outillage (amortissement dégressif).

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

- Frais de constitution : 3 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Bâtiments : 25 ans
- Matériel et outillage : 5 ans (coefficient 2)
- Mobilier de bureau : 10 ans

- Matériel informatique : 10 ans
1. Calculer la dotation pour chaque élément amortissable
 2. Passer l'écriture au 31 Décembre 2000
 3. Présenter l'extrait du bilan

Exercice 4

Un matériel de transport a été acquis 19 Aout 2013 pour une valeur de 82 800 TTC (TVA 20%). Sa durée d'utilisation est de 5 ans.

TAF : 1. Présenter le tableau d'amortissement linéaire.

2. Présenter le tableau d'amortissement dégressif.

Exercice 5

Un matériel informatique dont la durée de vie estimée est de 5 ans a été acquis pour 42 000 DH TTC le 01/04/2012.

TAF : on vous demande de dresser le tableau d'amortissement dégressif de ce matériel et de passer l'écriture comptable de la dotation au 31/12/2012.

Exercice 6

L'extrait de la balance avant inventaire en fin 2015 de la société « Vertigo » :

| Compte | Solde débiteur | Solde créditeur |
|------------------------------|----------------|-----------------|
| Constructions | ? | |
| Matériel et outillage | 400 000 | |
| Matériel de transport | 650 000 | |
| MMB | 180 000 | |
| Amort. Des constructions | | 126 000 |
| Amort. Matériel et outillage | | 140 000 |
| Amort. Matériel de Transport | | ? |
| Amort. MMB | | 78 750 |

- Toutes les immobilisations ont été achetées a la date de création de l'entreprise
- Toutes les immobilisations sont amorties selon le système linéaire sauf le matériel de transport qui est amorti selon le système dégressif sur 5ans.
- La durée de vie du MMB est de 8ans, et celle de constructions est de 25 ans

TAF :

1. Retrouver la date de création de la société, le taux d'amortissement matériel et outillage et la valeur d'origine des constructions.
2. Etablir le tableau d'amortissement du matériel de transport
3. Calculer et comptabiliser les dotations aux amortissements des immobilisations au 31.12.2015

Exercice 7

Un tracteur acquis le 1^{er} Octobre 2000 pour 400 000 DH HT est cédé le 20 Février 2005 pour 44 000 DH HT par chèque bancaire

Le camion est amorti suivant le système linéaire sur 5 ans

TAF : Calculer la VNA et enregistrer l'opération au journal.

SERIE 2. LES PROVISIONS**Exercice 1**

A la fin de l'exercice 2013, lors de l'inventaire, l'état des créances douteuses et irrécouvrables se présente ainsi :

| Noms des clients | Montants créances | | | % provision | Montant de la provision Ou de la perte (HT) |
|------------------|-------------------|-------|--------|-----------------------|---|
| | HT | TVA | TTC | | |
| MOUNAIM | 4.800 | 960 | 5.760 | 40% | 1.920 |
| YOUSSEF | 8.400 | 1.680 | 10.080 | 35% | 2.940 |
| AMINE | 7.200 | 1440 | 8.640 | Créance irrécouvrable | 7.200 |
| | 20.400 | 4.080 | 24.480 | | 12.060 |

Au 31.12.2014, la situation des clients douteux est la suivante :

- Client Mounaim : sa situation s'est aggravée, il convient de porter la provision à 60%
- Client Youssef : il a réglé au courant de l'exercice 5.000 DH par cheque, on décide de solder son compte.

TAF : 1. Passer les écritures comptables au 31.12.2013

2. Passer les écritures comptables au 31.12.2014

Exercice 2

L'état des clients douteux d'une entreprise est :

| Clients | Créances TTC | Provision HT | Règlement TTC | Observation |
|----------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------|--|
| A | 8016 | 1900 | 3000 | POUR SOLDE |
| B | 10116 | 6744 | RIEN | Insolvable |
| C | 5760 | - | - | Nouveau client douteux, perte prévue 20% |

TAF : Passer les écritures d'ajustement nécessaires.

Exercice 3 : Prov pr dep. Des titres

A la clôture des exercices au 31/12/2012 et au 31/12/2013, l'état des titres détenues par l'entreprise AMAL se présente ainsi :

| Nature des titres | Quantité | Prix unitaire d'achat (VO) | Valeur d'inventaire au 31/12/2012 (VI) | Valeur d'inventaire au 31/12/2013 (VI) |
|---|-----------------|---|---|---|
| <u>Titres de participation :</u> Actions A | 1500 | 300 | 280 | 285 |
| <u>Valeur mobilière de placement :</u> Action X | 40 | 200 | 190 | 185 |
| Action Y | 25 | 240 | 220 | 225 |
| Action Z | 30 | 150 | 160 | 146 |

- Le mois d'Avril 2014, l'entreprise cède par cheque bancaire 200 actions A à 310 DH l'une.

TAF :

- Analyser et comptabiliser les opérations au 31/12/2012
- Analyser et comptabiliser les opérations au 31/12/2013
- Analyser et comptabiliser l'opération de cessions intervenues en Avril 2014.

Exercice 4 : Prov pr dep. Des titres

La société ZERY cotée en bourse désire diversifier son porte feuille et procède a l`acquisition des titres de participation A, B et des titres de placement V, W.

| Titres | Nombre | Prix d`achat unitaire | Prix d`inventaire unitaire 2007 | Prix d`inventaire unitaire 2008 |
|--------|--------|-----------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| A | 2000 | 340 | 310 | 325 |
| B | 3000 | 280 | 270 | 265 |
| V | 1000 | 240 | 220 | 234 |
| W | 1400 | 230 | 200 | 223 |

- En Mai 2009 la société a cédé par chèque bancaire, 800 titres A à 320 DH, 1200 titres B à 300 DH, 200 titres V à 250 DH et 400 titres W à 220 DH.

TAF : 1. Calculer et comptabiliser les provisions sur titres au 31/12/2008

2. Calculer et comptabiliser les écritures de cession des titres.

Exercice 5 (provision pour charges)

- l`entreprise COTREX envisage la réfection des bâtiments. Le 31.12.2010, elle constitue une provision pour de gros travaux à effectuer en 2013 pour un montant approximatif de 300.000 DH.

- L`entreprise décide d`étaler la charge future sur les exercices antérieurs a raison d`une provision annuelle de 100.000DH. Le 03.03.2013, la facture définitive s`élève a 350.000 DH HT, TVA 20%.

TAF : passer les écritures comptables au 31.12.2010, au 31.12.2011, au 31.12.2012, au 03.03.2013, et au 31.12.2013.

Exercice 6 (provision pour risques)

- l`entreprise SOLAZUR, au 31 Décembre 2010, pense subir un redressement fiscal d`environ 90.000 DH au cours de l`exercice 2011.

- Le 25 Décembre 2011, après redressement fiscal, la somme due à l`Etat s`élève finalement a 97.000 DH, HT (TVA 20%).

TAF : Passer les écritures comptables nécessaires.

SERIE 3. LES REGULARISATIONS**Exercice 1 (les charges à payer)**

-Le 25 Décembre 2008, l'entreprise SALAH a reçu des marchandises commandées au début de ce mois. La valeur de ces marchandises a été estimée à 150.000 DH H.T (TVA 20%).

-Le 05 Janvier 2009, l'entreprise reçoit la facture définitive d'une valeur de 150.000 DH HT.

-Au cours de l'exercice 2008, l'entreprise SALAH a contracté un emprunt pour le financement de ses investissements. Les intérêts du dernier trimestre ne parviendront qu'en janvier et se sont élevés à 22.500 DH (TVA 7%).

-La patente de la société ne lui parviendra qu'en février 2009. Montant 5.400 DH.

TAF : 1. Enregistrer les écritures au 31.12.2008.

2. Enregistrer les écritures au 05.01.2009.

Exercice 2 (les produits à recevoir)

-La société MANSOUR a effectué le 28.12.2008 une livraison de marchandises. La facture d'un montant de 30.000 DH HT ne sera établie pour être livrée qu'en février 2009.

-La même société a acheté des marchandises au fournisseur TADART le 29.12.2008 pour un montant de 15.000 DH HT. Ce dernier a promis à l'entreprise MANSOUR un rabais de 3%. Seulement 31.12.2008, l'entreprise n'a pas encore reçu la facture d'avoir.

TAF : Passer les écritures nécessaires au 31.12.2008 (TVA 20%).

Exercice 3 (les charges constatées d'avance)

- Au 31.12.2008, lors de la clôture de l'exercice, il reste en stocks diverses fournitures de bureau (non stockables) évaluées à 1.250 DH.

-Le 01.10.2008, l'entreprise MALITEX avait payé 1000 DH d'abonnement pour une année à une revue professionnelle

-La prime d'assurance automobile comptabilisée en septembre 2008 pour 12.000 DH concerne la période du 01.09.2008 au 31.08.2009.

TAF : 1. Passer les écritures de régularisation au 31.12.2008

2. Enregistrer les écritures de contrepassation au 01.01.2009.

Exercice 4 (les produits constatés d'avance)

La société MODINTER a donné en location un local commercial non équipé inscrit à l'actif du bilan de l'entreprise. Le locataire a versé un loyer de 9.000 DH correspondant aux mois de Novembre, décembre et janvier de l'année suivante.

TAF : Passer les écritures au 31.12.N et au 01.01.N+1

NB : les écritures de régularisation sont passées à la clôture de l'exercice. Cependant, elles doivent être contre-passées à l'ouverture de l'exercice suivant (c.à.d. qu'on passe l'écriture inverse).

Exercice 5 (régularisation des stocks)

Au 31.12.2012 la société SATINFOR, vous communique les informations suivantes concernant ses stocks :

| | Stock initial | Stock final |
|------------------------------|----------------------|--------------------|
| Marchandises | 750.000 | 825.000 |
| Matières consommables | 82.000 | 78.000 |
| Produits finis | 1.250.000 | 1.050.000 |

TAF : Passer les écritures nécessaires au 31.12.2012.